

CONSULTATION SUR LE FINANCEMENT OPTIONS RELATIVES À UN PROGRAMME DE FINANCEMENT

JUIN 2024

- en fournissant des directives précises ainsi que des formulaires de demande à remplir, assortis de délais raisonnables;
- en couvrant une partie des frais administratifs et en requérant les états financiers « avec respect ».
- Environ **61 %** des participants ont donné leur avis sur les moyens d'améliorer l'accessibilité du programme, entre autres :
 - en annonçant la date limite avant la période de présentation des demandes et en s'assurant que les parties intéressées ont accès à la grille d'évaluation qui sera utilisée à des fins de sélection;
 - en communiquant l'information sur les formations à suivre en SST et les collectivités où des fournisseurs les offrent;
 - en apportant une assistance tout au long des processus de présentation des demandes et de production des rapports, y compris par l'acceptation d'un autre format (audio);
 - en assurant une liaison avec les organismes pour explorer la création de partenariats pour le traitement des demandes et la mise en œuvre du programme.
- Certains intervenants (**27 %**) ont exprimé leur préférence pour que le financement soit accordé uniquement aux organismes des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, et à ceux qui embauchent des instructeurs originaires du Nord ou ayant acquis une expérience dans le Nord.

La CSTIT remercie sincèrement tous les participants d'avoir pris le temps de s'exprimer. Les résultats de cette consultation aideront grandement à parfaire ce programme et, en fin de compte, à accroître la disponibilité et l'accessibilité des connaissances en matière de santé et de sécurité au travail dans les collectivités du Nord.